

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 29 janvier 2019

Avalanche en Oisans : Point de situation n°2

Une avalanche s'est déclenchée aujourd'hui vers 11h45 sur la commune de St Christophe en Oisans, dans le secteur sud de la brèche du Grand Creux, les Aiguilles Rouges, secteur hors-piste et hors domaine skiable.

A 16h, le bilan s'élève à 1 victime décédée et 1 victime en urgence absolue (arrêt cardio-respiratoire), héliportée au CHU de Grenoble.

Le dispositif de recherche est en train d'être levé.

Le préfet de l'Isère appelle votre attention sur le risque d'avalanches concernant les différents massifs du département (risque 3/5 marqué) et vous invite donc à la plus grande prudence pour la pratique de la randonnée, du ski, des raquettes et toute autre activité de montagne, et déconseille fortement la pratique de ces activités en dehors des pistes balisées.

Conseils pour la pratique de la montagne :

Seules les pistes ouvertes sont délimitées, sécurisées et contrôlées. En dehors de ces espaces, vous évoluez à vos risques et périls.

- **Informez-vous sur les risques d'avalanche** : tenez compte du drapeau d'avalanche, des pictogrammes et des bulletins météorologiques affichés aux points de passage les plus fréquentés de la station. Interrogez, si besoin, les pisteurs-secouristes et les professionnels de la montagne. Les pentes les plus fortes sont indiquées sur : www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-des-pentes.
- **Faites appel à des professionnels** : Quoi qu'il en soit, ne partez jamais seul(e) en hors-piste, indiquez votre parcours et votre heure prévisionnelle de retour.
- **Établissez un itinéraire adapté à votre niveau** : informez-vous sur l'itinéraire choisi avant de l'emprunter. Ne surestimez pas vos capacités physiques et votre niveau technique.
- **Soyez localisable** : équipez-vous d'un détecteur de victime d'avalanche (dva), appareil émetteur-récepteur qui doit être porté sous la couche vestimentaire extérieure. Il est indispensable de la pelle et de la sonde dans votre sac à dos. Il est essentiel de tester son dva avant toute sortie et de s'entraîner régulièrement à son utilisation. vérifiez l'état des piles et mettez en marche le mode « émission ». ayez également sur vous, au minimum, un réflecteur passif (en vente sur www.anena.org).

- **Ne suivez pas n'importe quelle trace** : une trace n'est absolument pas un gage de sécurité et peut vous conduire dans des endroits dangereux, d'autant que certaines traces sont faites par des speed-riders (équipés de parapentes).
- **En cas de doute sur la stabilité de la neige** : espacez-vous ou mieux, ne passez qu'un par un, surveillez-vous mutuellement et attendez dans un lieu surélevé ou à l'abri.
- **Renoncez si les conditions sont trop incertaines** : avant de vous engager hors piste, prévoyez un itinéraire alternatif plus sûr au cas où les conditions ne soient pas celles attendues.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

04 76 60 48 05

pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38